



BUDGET 2013

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, octobre 2012

Embargo jusqu'au mercredi 3 octobre 2012 à 12h00

Présentation du budget 2013 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 3 octobre 2012

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2

2. Compte de résultats (anciennement fonctionnement)

Evolution des charges.....	3
Evolution des charges (graphique)	4
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2012	5
Evolution des dépenses générales	6
Evolution des dépenses de transfert.....	7
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (exploitation et investissements)	8
Evolution de l'effectif du personnel	9
Evolution des revenus.....	10
Evolution des revenus (graphique)	11
Principales variations des revenus par rapport au budget 2012	12
Structure des revenus réels	13
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	14
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	15

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal.....	16
Les grands chantiers de l'Etat.....	17
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	18

4. Situation financière

Evolution du résultat de fonctionnement et du financement	19
Evolution du degré d'autofinancement des investissements	20
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	21
Evolution de la dette brute et des intérêts passifs (graphique)	22
Evolution des quotes-parts de l'Etat.....	23
Constats et défis	24

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 3 octobre 2012

Communiqué de presse

Embargo 3 octobre 2012 – 12 h 00

Budget 2013 : endettement maîtrisé en présence d'un déficit de 6 millions de francs

Le Gouvernement a présenté mercredi (3 octobre) un projet de budget 2013 qui prévoit un excédent de charges de 6,1 millions de francs. Ce résultat intègre des révisions fiscales, un renforcement du personnel et des augmentations de subventions à verser à des tiers. Les recettes supplémentaires découlant de la péréquation financière fédérale (RPT) ont permis de faire face en partie à ces obligations. A noter que la provision conjoncturelle constituée ces dernières années n'a pas été utilisée. Le frein à l'endettement est respecté à court terme suite à des efforts importants réalisés tant au niveau des charges courantes que des investissements. Dans le but de continuer à mener une politique financière durable et d'avoir une marge de manœuvre suffisante, le Gouvernement va reprendre la réflexion au sujet de la maîtrise des charges de l'Etat.

Les produits progressent de 3,2% ou de 26,9 millions de francs en considérant les effets de la révision fiscale visant notamment à une harmonisation entre couples mariés et célibataires. Les incidences financières totales de ce projet de loi qui vient d'être transmis au Parlement s'élèvent à environ 7,0 millions. Les prévisions des recettes fiscales pour les personnes physiques anticipent donc un recul. Les contributions des personnes morales et des frontaliers affichent une progression. La péréquation financière (RPT) procure un supplément substantiel de 15,2 millions de francs.

Cette manne fédérale et intercantonale permet de faire face en partie à l'augmentation des aides financières à verser à des tiers (+ 22,3 millions) sous forme de subventions dans des domaines tels que l'aide sociale, la santé, la formation, les transports publics, l'agriculture et l'environnement. Cette progression explique les trois quarts de l'augmentation globale des charges de 29,9 millions. Les charges de personnel sont en hausse de 2,8% ou 6,9 millions et correspondent à la croissance des effectifs nécessaire à l'augmentation des tâches. Dans le secteur biens, services et marchandises, la hausse des charges atteint 4,5%, en lien principalement avec des mandats et prestations de service octroyées à des tiers. Cette progression est compensée par la baisse de 2,9 millions de francs des charges d'intérêts passifs obtenue grâce à des renouvellements effectués dans un contexte favorable.

Les investissements ont été revus et plafonnés à 38,4 millions de francs en fonction de l'avancement des projets et également pour satisfaire au mécanisme de frein à

l'endettement. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (extension de la division technique, aménagement de la prison, divisions santé sociale arts et commerciale) et l'informatique. Les subventions d'investissements s'affichent en léger recul à 11,5 millions de francs, les postes les plus importants étant consacrés, dans l'ordre d'importance, à l'agriculture, l'environnement, les transports publics, l'enseignement, les routes et l'énergie.

Malgré un déficit de 6,1 millions, l'augmentation de la dette reste limitée à 6,8 millions pour atteindre un montant prévu à 290,8 millions pour fin 2013. Les charges d'intérêts ayant pu être réduites n'absorbent plus que 1,7% des impôts directs et indirects de l'Etat (2,3% en 2012).

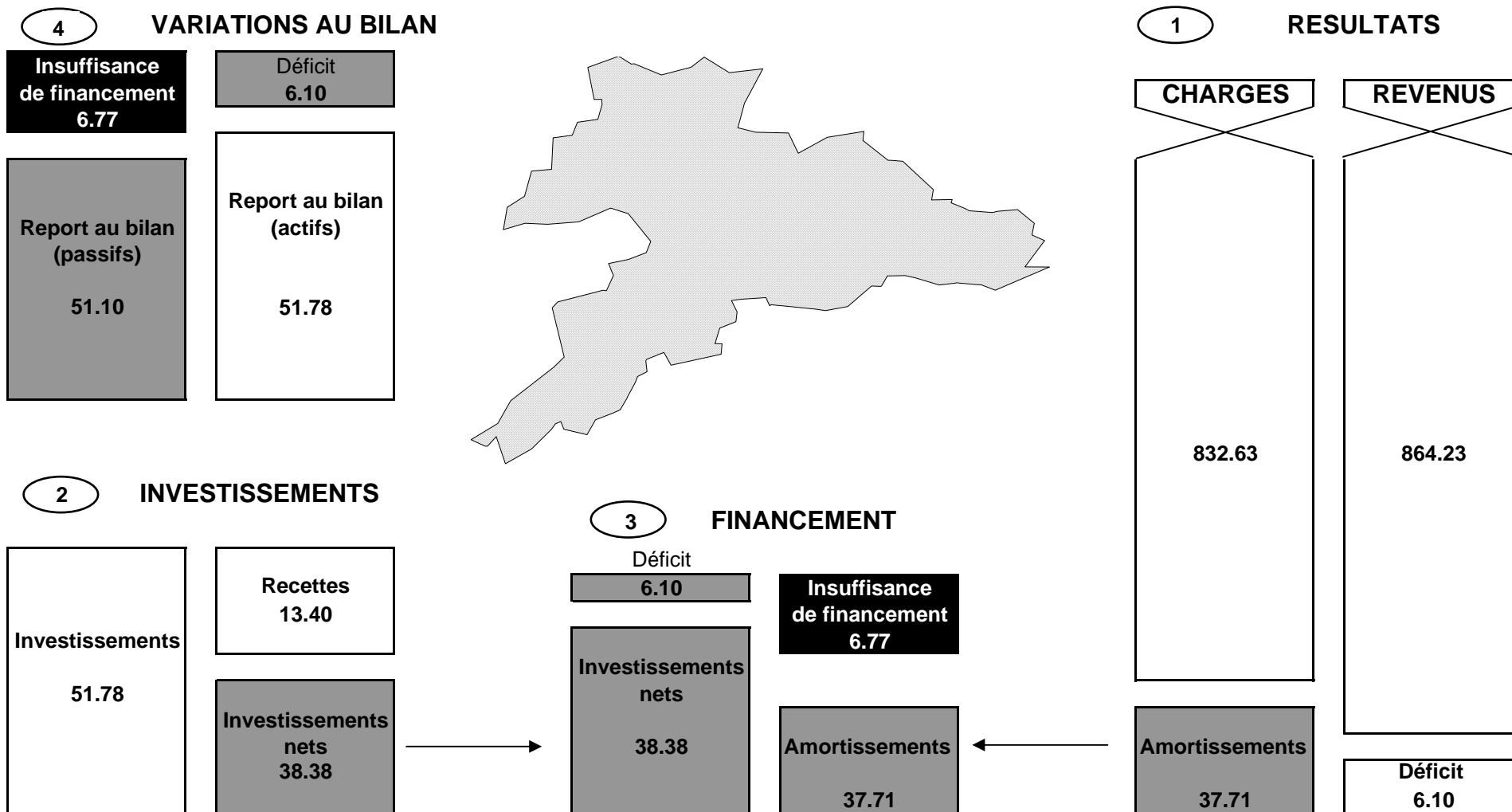
Le Gouvernement est conscient que ce budget déficitaire s'inscrit dans un contexte marqué par l'absence d'inflation et une situation conjoncturelle encore globalement favorable pour la région. A l'image de nombreux cantons et de la Confédération, les défis financiers s'avèrent toutefois nombreux et si importants qu'il convient de reconstituer une marge de manœuvre financière suffisante tout en coordonnant les efforts avec les différentes motions parlementaires. Les premiers effets sont attendus dans le budget 2014.

BUDGET 2013 - VUE GENERALE

Le budget 2013 présente un déficit de 6,1 mios de francs. Son augmentation par rapport au budget 2012 doit être nuancée par la révision de la loi fiscale et un renforcement des effectifs. La hausse des recettes émanant de la péréquation financière fédérale (RPT) a été neutralisée au niveau des disponibilités budgétaires par l'augmentation des subventions à verser à des tiers (social, santé, transports, formation). Le frein à l'endettement est respecté suite aux efforts réalisés tant sur le compte de résultats que des investissements. Le budget affiche ainsi une légère insuffisance de financement comparable aux années précédentes.

	Comptes 2011		Budget 2012		Budget 2013	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	816'672	817'456	840'466	837'286	870'333	864'232
Excédent de charges / revenus	784			3'181		6'101
2. Investissements						
Dépenses et recettes	64'922	18'399	56'263	14'981	51'775	13'397
Investissements nets		46'523		41'282		38'379
3. Financement						
Investissements nets	46'523		41'282		38'379	
Amortissements		38'713		38'787		37'706
Excédent de charges / revenus		784	3'181		6'101	
Insuffisance de financement		7'026		5'676		6'774
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement	7'026		5'676		6'774	
Report au bilan (passifs)	57'112		53'768		51'103	
Report au bilan (actifs)		64'922		56'263		51'775
Variation de la fortune	784			3'181		6'101

BUDGET 2013 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES



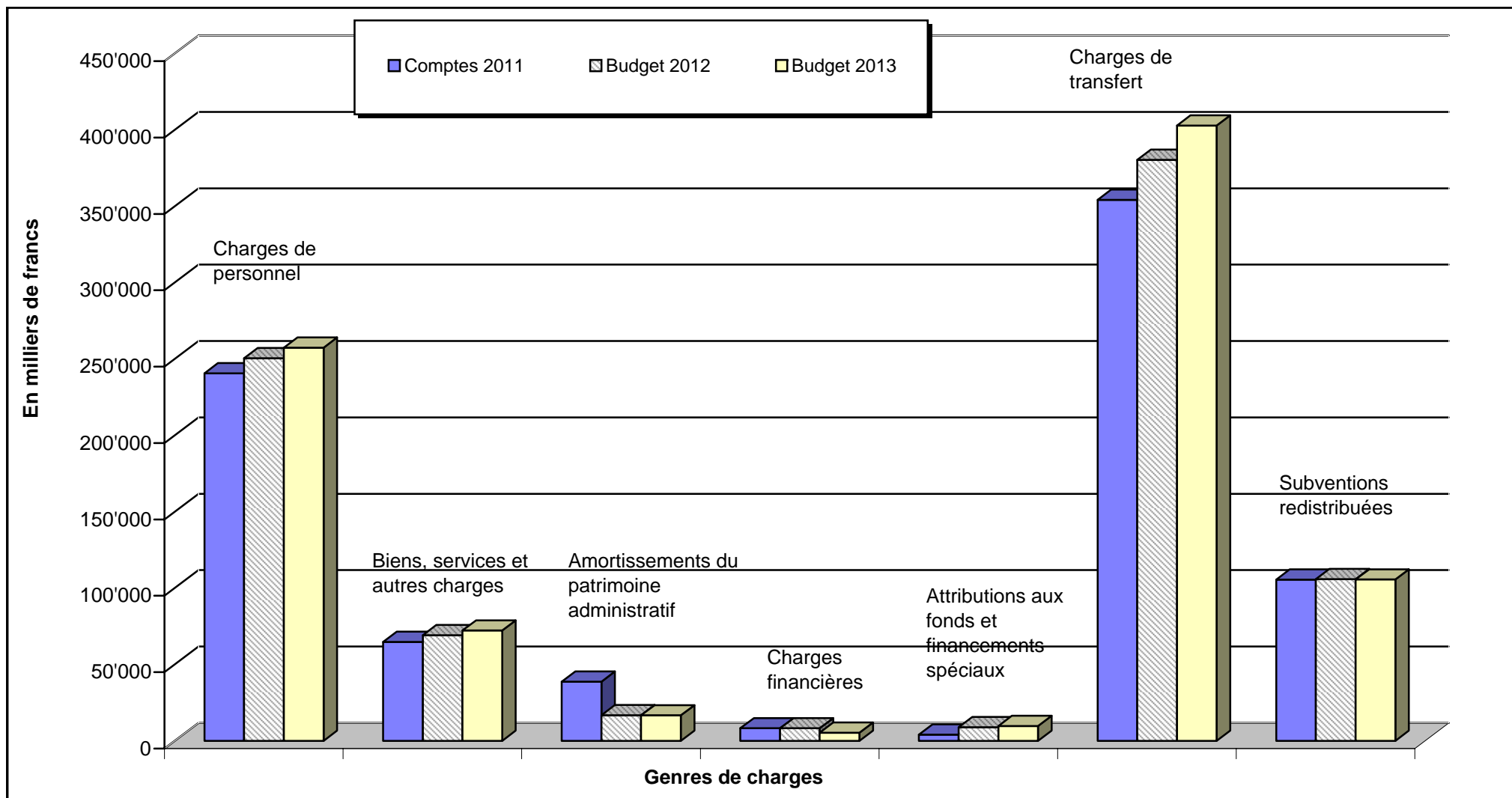
BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Pour rappel, suite à l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2), les amortissements des subventions d'investissement, représentant 21,0 mios en 2013, ne sont pas enregistrés sous "amortissements" mais sous "charges de transfert" (rubrique 36).

Globalement, la progression des charges sans l'effet comptable MCH2 s'inscrivait à 3,1% lors du budget 2012, augmente légèrement à 3,6%. L'augmentation de 29,9 mios s'explique pour 22,3 mios par les charges de transfert, 6,9 mios par les charges de personnel, la variation des charges de biens et services est compensée par la baisse des charges financières (2,9 mios).

No	Libellé du compte	Comptes 2011		Budget 2012		Budget 2013		Ecarts Budgets 12/13
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	Charges de personnel	240'661	29.5	250'533	29.8	257'461	29.58	2.8
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	64'791	7.9	69'118	8.2	72'228	8.30	4.5
33	Amortissements du patrimoine administratif	38'713	4.7	16'760	2.0	16'690	1.92	-0.4
34	Charges financières	8'238	1.0	8'224	1.0	5'315	0.61	-35.4
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'123	0.5	8'948	1.1	9'755	1.12	9.0
36	Charges de transfert	354'142	43.4	380'397	45.3	402'744	46.27	5.9
37	Subventions redistribuées	105'548	12.9	105'891	12.6	105'641	12.14	-0.2
39	Imputations internes	456	0.1	596	0.1	501	0.06	-16.0
3	TOTAL DES CHARGES	816'672	100.0	840'466	100.0	870'333	100.00	3.6

BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES CHARGES



BUDGET 2013 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AU BUDGET 2012

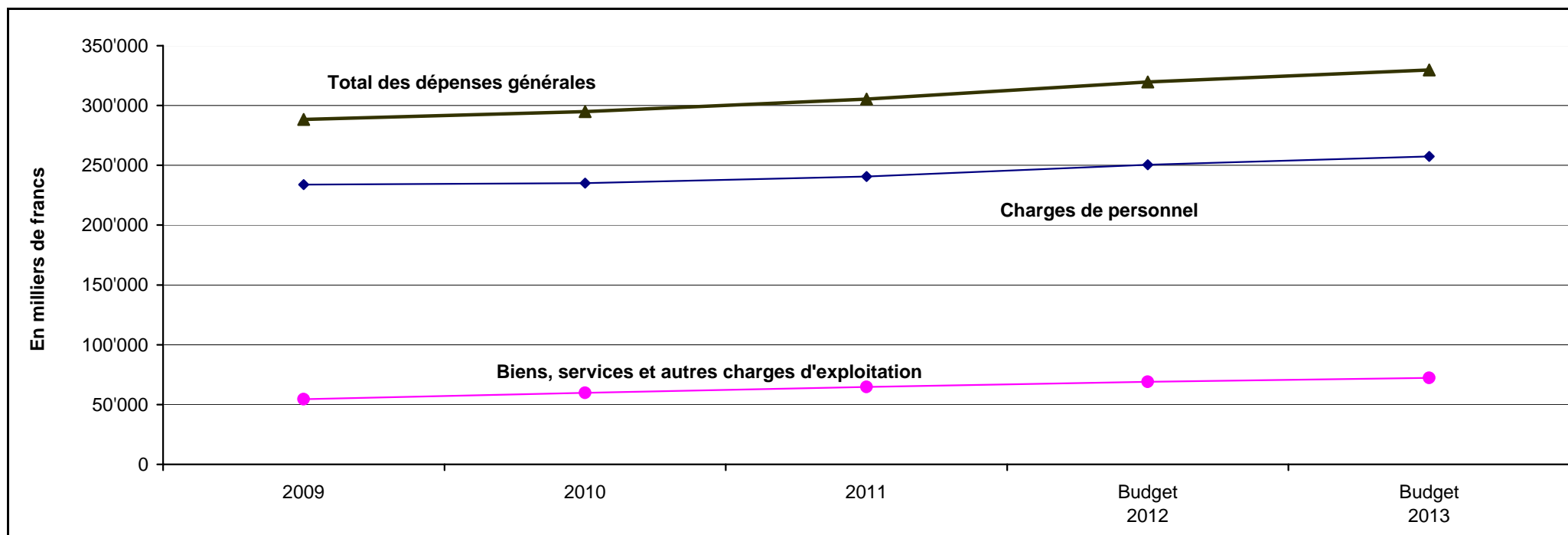
Augmentations			Diminutions		
	Rubriques	Montants		Rubriques	Montants
Charges salariales personnel administratif (sans fouilles)	30	6.70	Charges salariales des fouilles archéologiques	523.30	-1.74
Charges de personnel des enseignants	30	1.86	Divers mandats Fonds gestion déchets (cf. 3632)	3130	-2.22
Autres charges de personnel (formation)	3090	0.14	Amortissements du patrimoine administratif	3300	-0.07
Redéploiement EFEJ (financé via avance Confédération)	3101	0.30	Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.01
Matériel informatique pour tiers (entièrement refacturé)	3101	0.18	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	3401-6	-2.91
Traitement des déchets (Fonds gestion déchets)	3120	0.45	Attribution au Fonds d'aide aux fusions	3510	-0.50
Mandats de l'Office de la culture et archéologie cantonale	3130	0.59	Etablissements médico-sociaux	3636	-1.54
Frais de police criminelle du Ministère public	3130	0.50	Hôpital du Jura (appréciation en fonction de l'activité)	3634	-1.10
Paléojura	3130	0.27	Fondation aide et soins à domicile	3636	-0.47
Frais de poursuites (Recettes et adm. districts)	3130	0.25	Unité hospitalière médico-psychologique	3634	-0.40
Mandats du Gouvernement	3132	0.28	Subventions féd. redistribuées (paiements directs)	3705	-0.86
Placements de mineurs dans établissements spécialisés	3135	0.25			
62 écarts s/mandats et prestations (y c. taxes, ass., etc.)	3130-39	1.13			
Entretien A16	3141-44	0.61			
Maintenance informatique et téléphonie	3153-8	0.29			
Locations radars	3169	0.42			
Pertes sur créances (éliminations)	3181	0.50			
Attribution au Fonds des contributions de remplacement	3510	0.49			
Part des communes à l'impôt des frontaliers	3602	1.35			
Dédommagements en matière de formation professionnelle	3611	2.03			
Hospitalisations extérieures	3611	1.50			
Dépenses à charge du Fonds aide aux fusions	3622	4.50			
Dépenses à charge du Fonds péréquation financière	3622	0.71			
Dépenses à charge du Fonds soutien stratégique	3622	0.11			
Subventions d'assainissements (Fonds gestion déchets)	3632	1.47			
Dépenses d'assistance (dont + 1,4 mio hors canton)	3632-36	4.26			
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	1.60			
Réduction des primes d'assurance-maladie	3633	1.10			
Dépenses à charge du Fonds du tourisme	3634	0.30			
Subventions exploitation aux transports publics	3634	1.59			
Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aïgue)	3634	0.50			
Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	3634	0.35			
Subventions agriculture (paysage, qualité éco., élevage)	3635	1.80			
Enseignement spécialisé (Pérène)	3636	0.50			
Subventions aux ménages et aux privés (chômage)	3637	0.28			
Financement des soins	3637	2.40			
Aide au tiers-monde	3638	0.15			
Subventions fédérales NPR redistribuées	3705	0.98			
TOTAL		42.67	TOTAL		-12.82

Montants bruts en millions de francs

BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Charges de personnel (30)	233'845	235'106	240'661	250'533	257'461
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	54'470	59'708	64'791	69'118	72'228
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	288'316	294'813	305'452	319'651	329'688

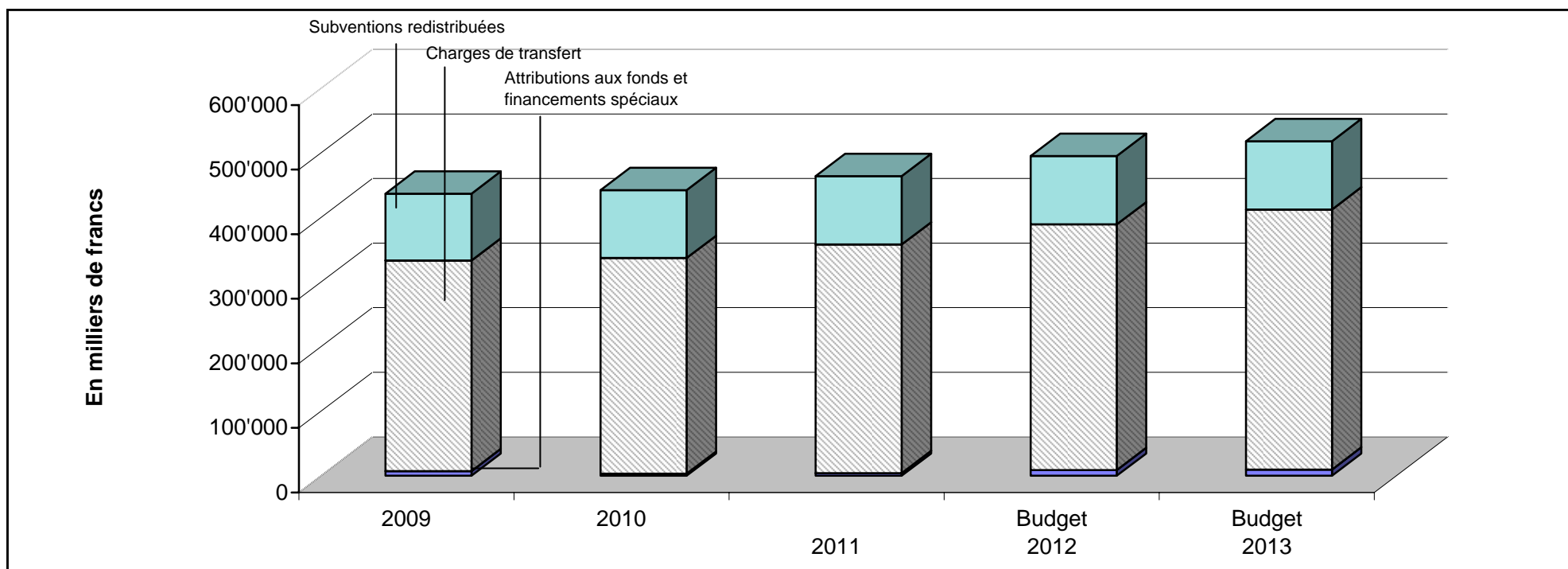
Les charges de personnel progressent de 2,8% et celles des biens et services de 4,5%. L'augmentation des charges salariales s'avère inférieure à celle de la croissance des charges globales (+3,5%). Les prévisions s'inscrivent toutefois dans un contexte exempt d'inflation. Les mesures d'assainissement de la Caisse de pensions actuellement en consultation concerneront au plus tôt le budget 2014.



BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

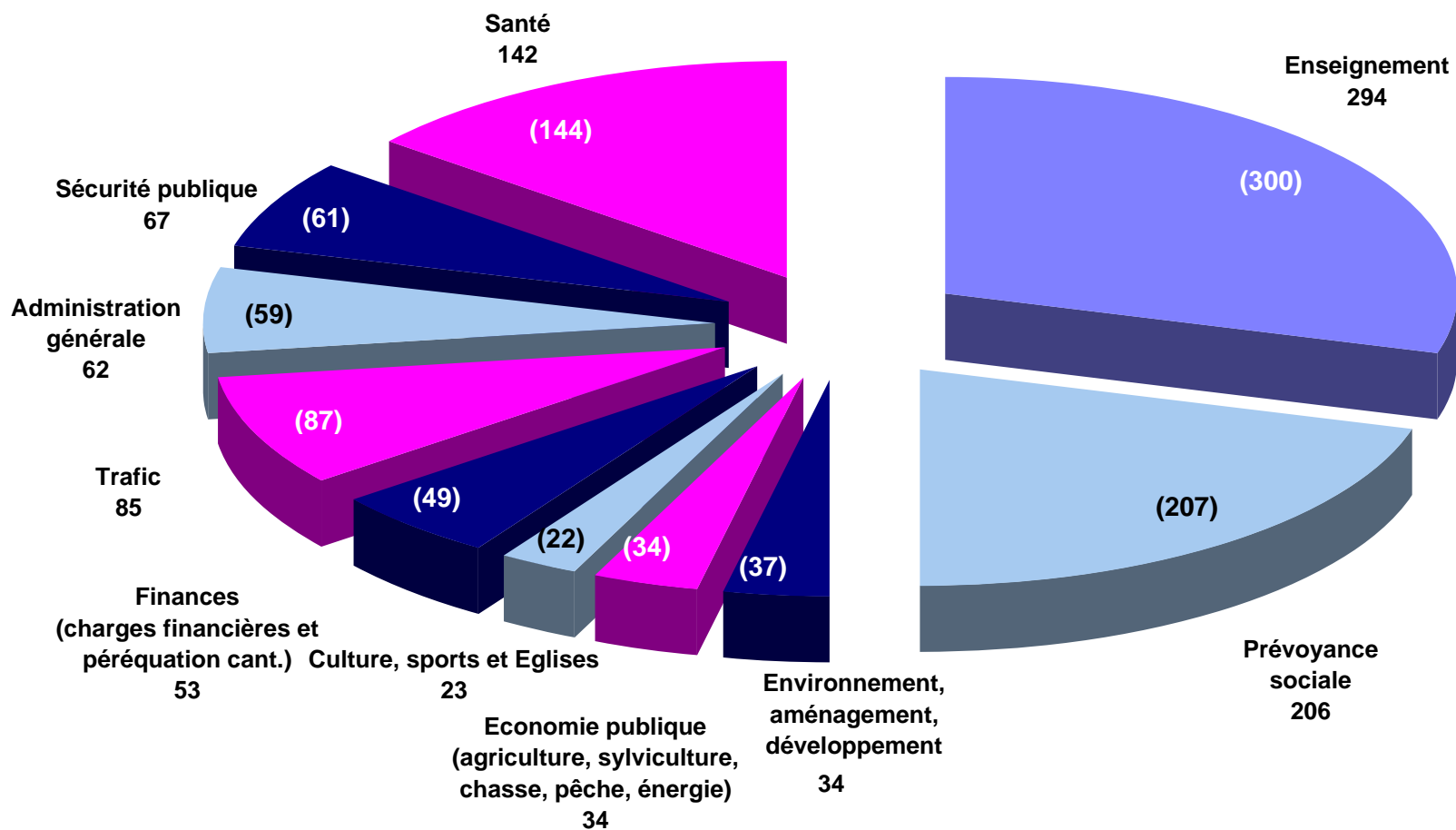
Années	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	7'318	3'156	4'123	8'948	9'755
Charges de transfert (36)	325'952	334'185	354'142	380'397	402'744
Subventions redistribuées (37)	103'536	105'039	105'891	105'891	105'641
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	436'806	442'380	464'156	495'236	518'141

La présentation des chiffres selon MCH2 entre 2012 et 2013 permet d'établir une comparaison entre ces deux périodes. Les attributions aux fonds augmentent de 9,0% ou 0,8 mio et les charges de transfert de 5,9% ou 22,3 mios. Cette dernière progression s'explique globalement par la hausse de l'aide de l'Etat en faveur des communes (impôts des frontaliers), de la formation, de l'aide sociale, des transports publics, de l'environnement et de l'agriculture. L'ampleur de ces variations explicite l'importance de ce poste budgétaire pour la maîtrise des budgets à venir.


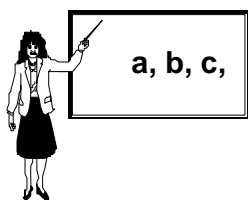


BUDGET 2013 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (EXPL. et INVEST.)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2012 entre parenthèses)



BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	790.1	790.0	799.6	823.4	858.9	902.1
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> 	926.9	923.5	919.2	923.3	934.6	952.0

Le personnel enseignant évolue de 17,4 EPT dont la moitié s'explique par l'école secondaire. Le personnel administratif augmente de 43,2 unités (dont 6,45 EPT temporaires) par rapport au budget 2012. L'amélioration des prestations au niveau de la sécurité nécessitera 12,5 EPT supplémentaires à la Police cantonale. Le nouveau Service de l'Autorité de la protection de l'enfant et de l'adulte disposera des effectifs nécessaires avec la création de 7 EPT. Une application informatique du Service des contributions devra être remplacée (gestion des débiteurs) en s'appuyant avant tout sur des ressources internes qui représentent 5 EPT de plus. L'augmentation du parc des véhicules implique une adaptation des moyens de l'ordre de 3.5 EPT à l'Office des véhicules.

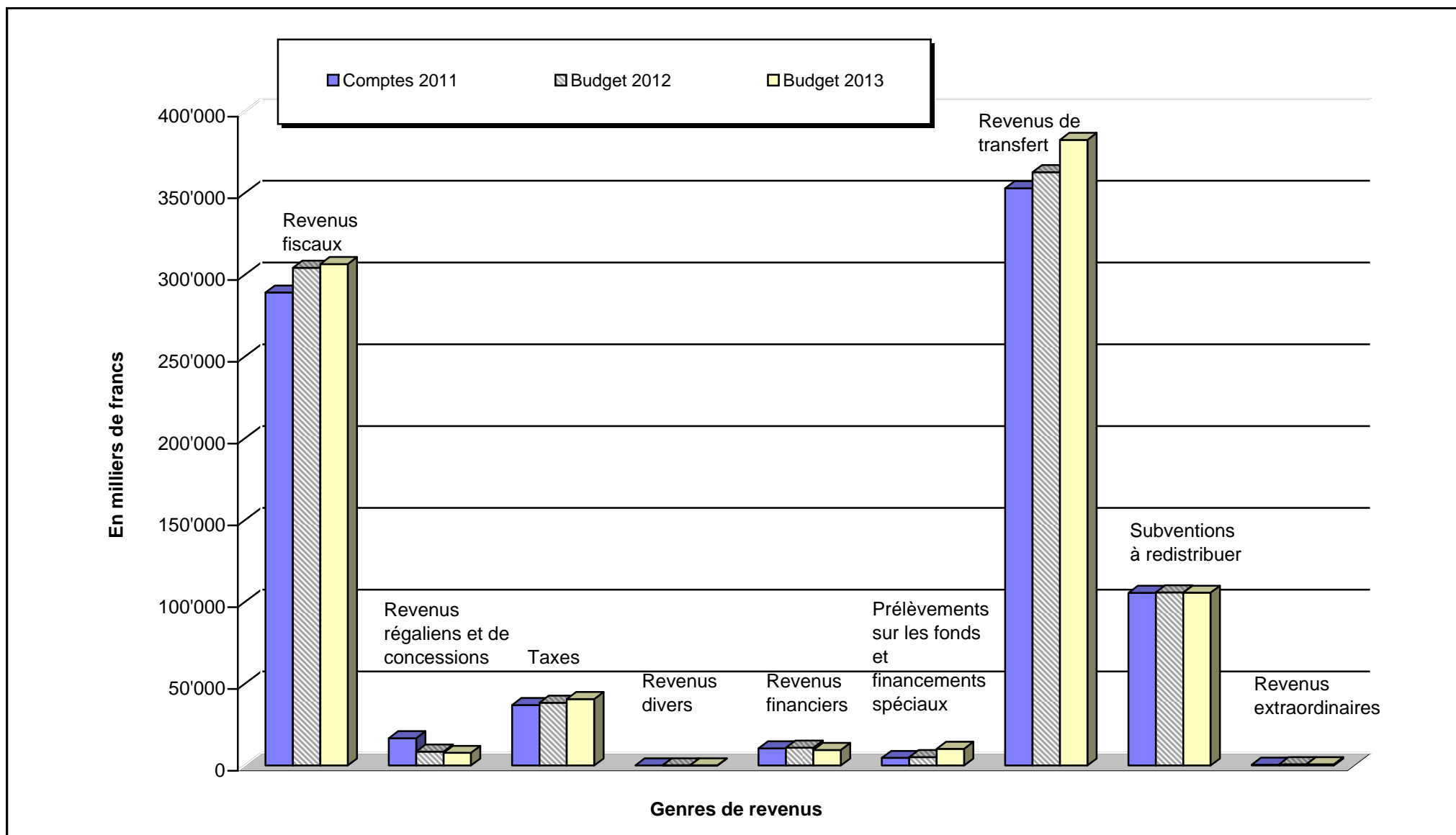
BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES REVENUS

La croissance des revenus prévue de 3,2% en 2013 s'avère supérieure à celle de l'an dernier 2,1% mais inférieure à celle des charges (3,6%). La révision fiscale proposée pour 2013 limite la croissance des recettes correspondantes. L'augmentation de 26,9 mios par rapport au budget précédent s'explique principalement par la péréquation fédérale et intercantonale (RPT) et subsidiairement par les impôts et les subventions fédérales.

No	Libellé du compte	Comptes 2011		Budget 2012		Budget 2013		Ecarts Budgets 12/13
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	Revenus fiscaux	289'178	35.4	304'260	36.3	306'510	35.5	0.7
41	Revenus régaliens et de concessions	16'735	2.0	8'492	1.0	7'753	0.9	-8.7
42	Taxes	36'993	4.5	38'382	4.6	40'679	4.7	6.0
43	Revenus divers	49	0.0	148	0.0	144	0.0	-2.7
44	Revenus financiers	10'505	1.3	10'890	1.3	9'520	1.1	-12.6
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'645	0.6	5'094	0.6	10'164	1.2	99.5
46	Revenus de transfert	352'872	43.2	362'729	43.3	382'513	44.3	5.5
47	Subventions à redistribuer	105'548	12.9	105'891	12.6	105'641	12.2	-0.2
48	Revenus extraordinaires	475	0.1	805	0.1	807	0.1	0.2
49	Imputations internes	456	0.1	596	0.1	501	0.1	-16.0
4	TOTAL DES REVENUS	817'456	100.0	837'286	100.0	864'232	100.0	3.2

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES REVENUS



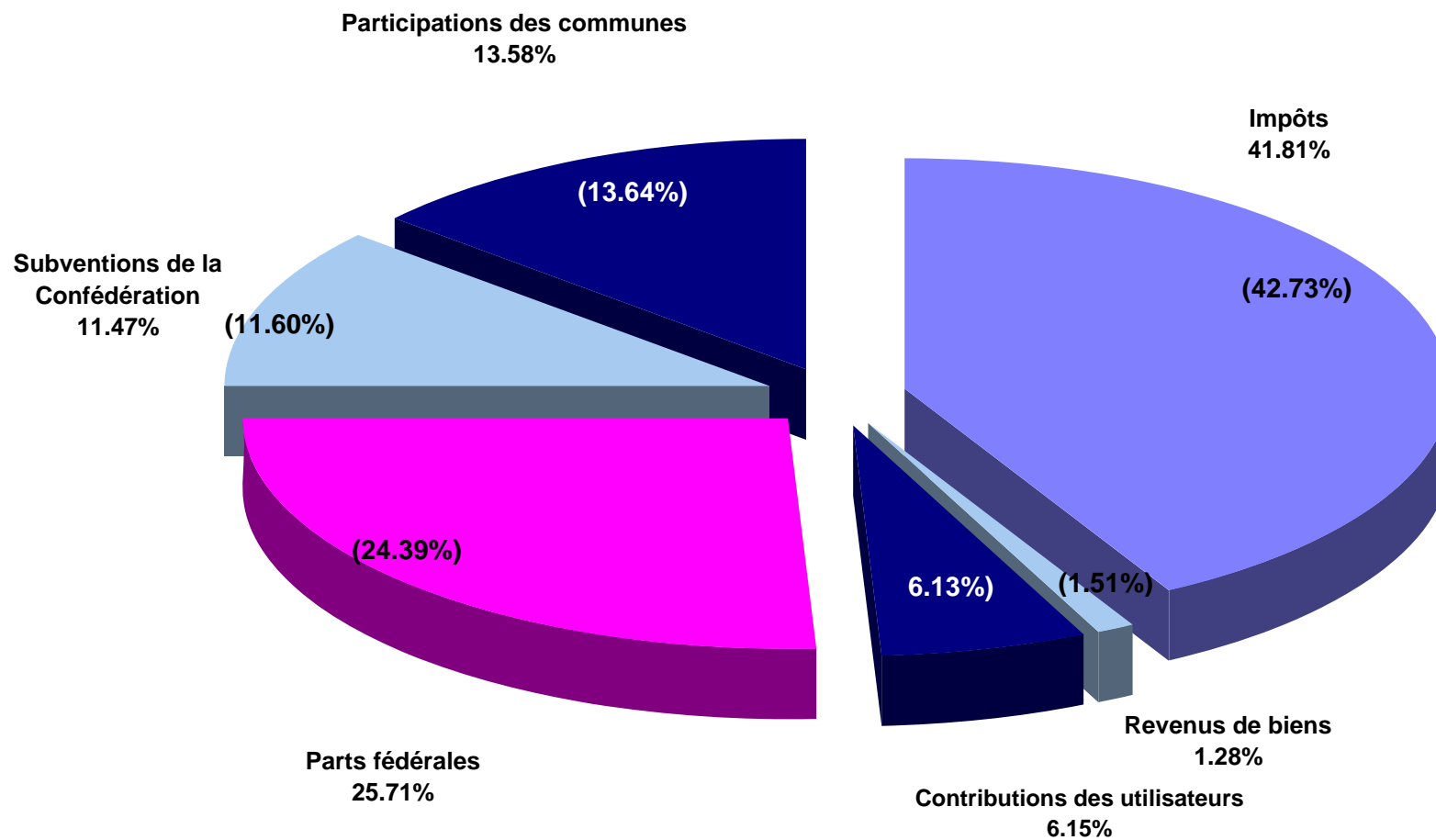
BUDGET 2013 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2012

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt et variations sur la fortune des pers. physiques	4001	1.30	Impôt sur le revenu des personnes physiques	4000	-4.50
Impôt à la source	4002	0.30	Variations d'impôt sur le revenu des pers. physiques	4000	-0.50
Impôt des frontaliers	4002	2.14	Droits de mutation et gages immobiliers	4023	-1.00
Amendes fiscales (rappels et arrérages)	4009	0.40	Impôt sur les successions et donations	4024	-0.10
Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	2.00	Permis de pêche	4100	-0.09
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.30	Part au bénéfice de la BNS	4110	-0.09
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.48	Recettes en faveur du Fonds pour la gestion des déchets	4120	-0.53
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.10	Emoluments Tribunal de première instance	4210	-0.10
Taxes des véhicules à moteur	4030	1.50	Emoluments Environnement	4210	-0.10
Taxes d'exemption constructions abris (Fonds)	4200	0.50	Emoluments Offices des poursuites et faillites	4210	-0.40
Emoluments interventions de la Police	4210	0.12	Emoluments du Registre foncier	4210	-0.27
Emoluments Ministère public	4210	0.05	Produits du travail (Division technique, FormaTTec)	4240	-0.09
Emoluments Aménagement du territoire	4210	0.10	Ventes de bois	4250	-0.20
Emoluments Etat civil, passeports	4210	0.07	Remboursements de frais A16 (mise en décharge)	4260	-0.35
Emoluments Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	4210	0.04	Remboursements de frais (Divisions du CEJEF)	4260	-0.43
Remboursements des frais de détention	4220	0.06	Amendes judiciaires (centres d'imputation 705-6-8)	4270	-0.26
Contributions aux examens (matériel refacturé)	4230	0.04	Intérêts des placements financiers à court terme	4402	-1.07
Ventes de matériel à des tiers (informatique)	4250	0.20	Revenus de dividendes et participations	442X-446X	-0.34
Prestations de service à des tiers (informatique)	4260	0.24	Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties	4510	-0.08
Remboursements de frais de poursuites	4260	0.22	Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.20
Amendes d'ordre	4270	2.86	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	4610	-2.00
Prélèvement sur Fonds pour la gestion des déchets	4510	0.23	Part des communes à l'aide à domicile	4612	-0.21
Prélèvement sur Fonds du tourisme	4510	0.32	Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	-0.23
Prélèvement sur Fonds cant. pour l'emploi	4510	0.54	Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	-0.72
Prélèvement sur Fonds d'aide aux fusions	4510	4.00	Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	4700	-0.25
Part à l'impôt anticipé	4600	0.10	Subventions fédérales pour Parc régional du Doubs	4700	-0.17
Recettes en faveur du Fonds du tourisme	4600	0.07	Subventions fédérales pour mensuration cadastrales à redist.	4700	-0.13
Soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF	4610	0.13	Intérêts passifs liés aux prêts LIM et aux crédits agricoles	4940	-0.09
Subventions A16 (entretien)	4610	1.36			
Dédommagements des cantons (NE; protection des données)	4611	0.19			
Part des communes à l'enseignement	4612	1.11			
Part des communes aux transports publics	4612	0.27			
Part des communes au Fonds cantonal pour l'emploi	4612	0.14			
Péréquation financière Confédération / cantons	4620	15.22			
Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	0.77			
Recettes en faveur du Fonds soutien stratégique	4622	0.11			
Subventions fédérales pour agriculture (qualité écologique)	4630	1.47			
Subventions fédérales formation professionnelle (système forfaits)	4630	0.14			
Part des communes aux prestations complémentaires	4630	0.36			
Subvention fédérales pour prestations complémentaires	4630	0.49			
Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	0.43			
Subventions fédérales NPR à redistribuer	4700	0.98			
TOTAL		41.45	TOTAL		-14.49

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2013 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2012 entre parenthèses)



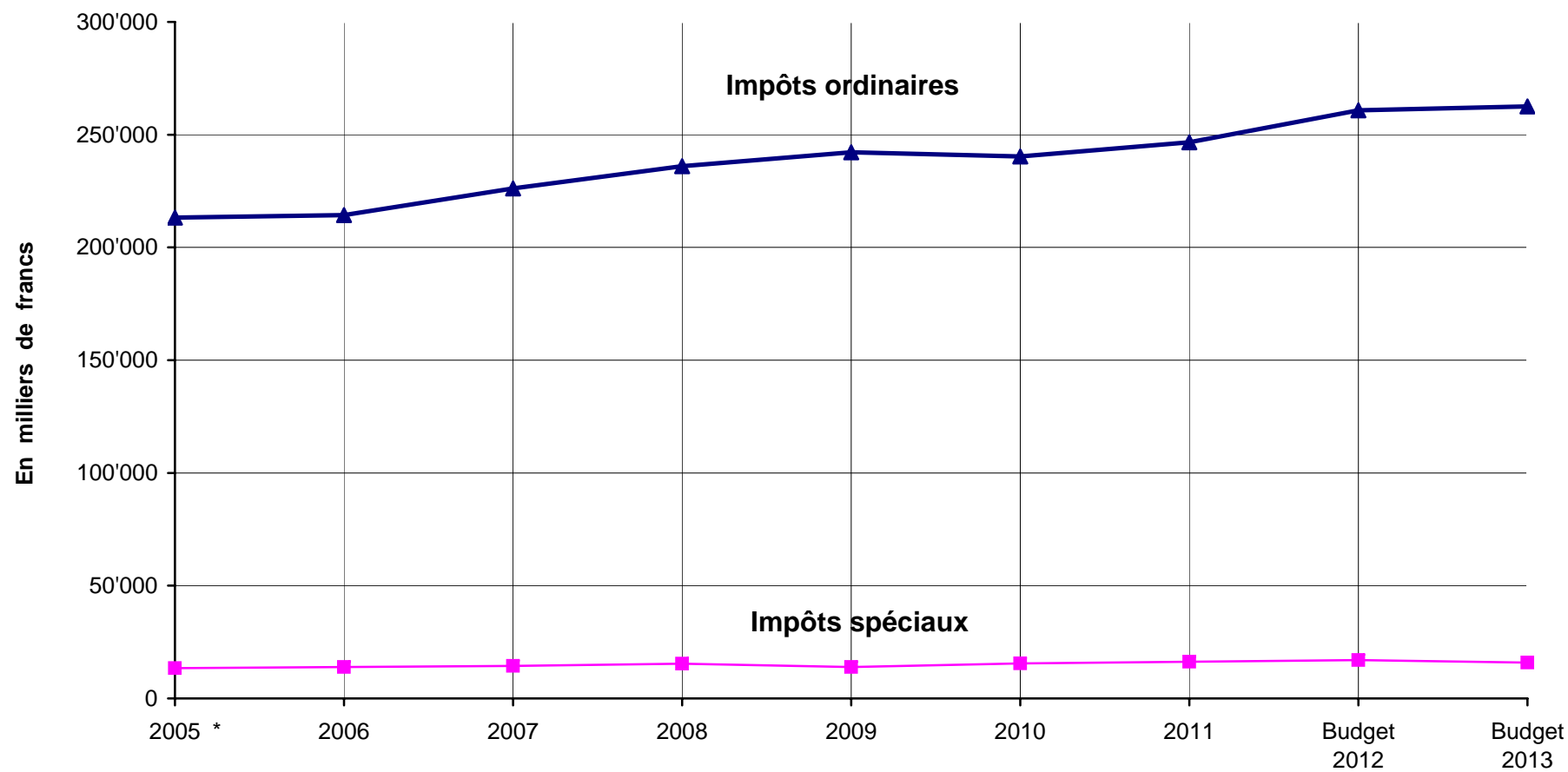
BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Globalement, les impôts ordinaires augmentent de 0,6% ou de 1,7 mio par rapport au budget précédent. L'impôt sur les personnes morales affiche un nouveau record lié notamment à la bonne situation du secteur horloger (+2,3 mios). Les recettes relatives à l'imposition de la fortune et des frontaliers permettent de limiter le recul de l'imposition des personnes physiques à 0,7 mio alors que la révision de la loi fiscale implique une baisse de 7,0 mios. Les produits découlant des droits de mutations et gages immobiliers ont atteint un plafond en 2012. Une baisse de 1,0 mio est ainsi prévue pour 2013.

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Impôts ordinaires									
Impôts sur le revenu et la fortune	184'054	184'650	190'058	201'304	212'000	202'598	205'392	217'255	216'565
Impôts sur le bénéfice et le capital	29'179	29'641	36'108	34'783	30'212	37'738	41'212	43'500	45'990
Total	213'233	214'291	226'166	236'087	242'212	240'336	246'604	260'755	262'555
Impôts spéciaux									
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	1'886	2'204	3'298	2'851	3'581	3'807	2'887	3'000	3'050
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	8'138	8'229	8'396	7'940	7'520	8'692	10'424	10'800	9'800
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'390	3'543	2'715	4'645	2'833	3'076	2'951	3'200	3'100
Total	13'414	13'976	14'409	15'436	13'934	15'575	16'262	17'000	15'950

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX



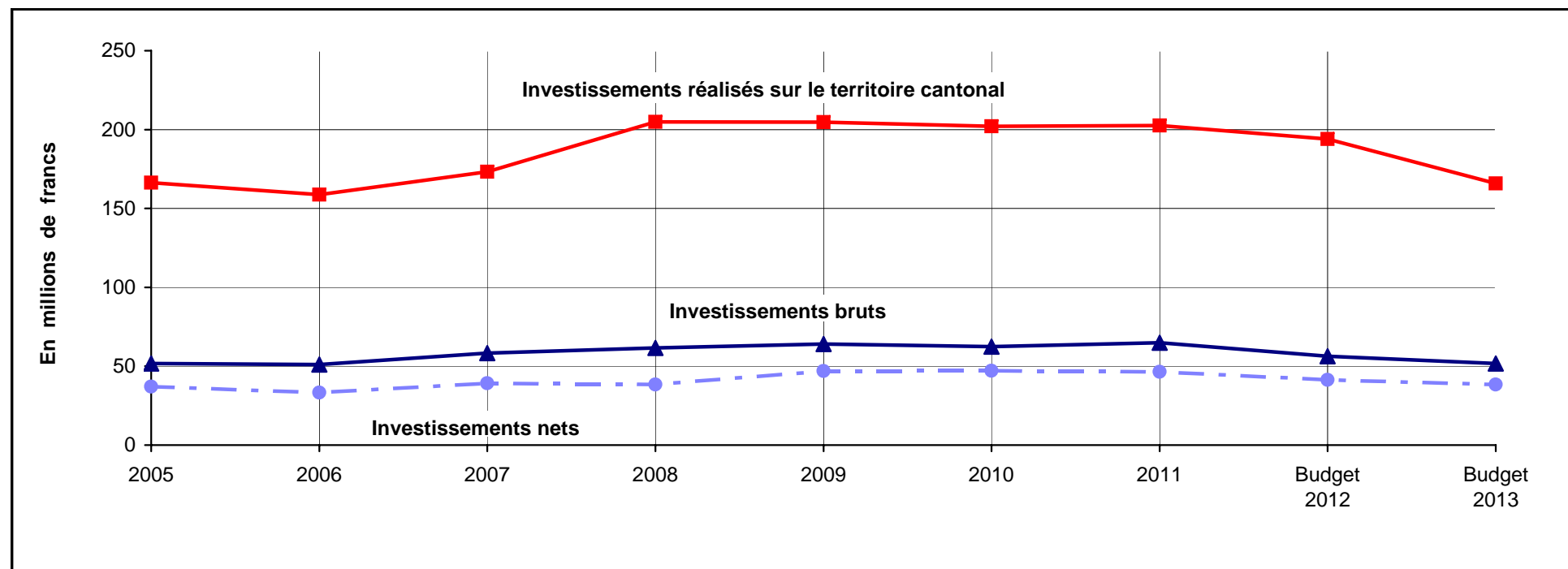
* La quotité d'impôts est passée de 2,3 à 2,85 suite au transfert des charges de la santé à l'Etat.

BUDGET 2013 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	166.3	158.7	173.2	204.9	204.7	202.1	202.6	194.0	165.8
Investissements bruts	51.7	51.0	58.3	61.6	64.1	62.5	64.9	56.3	51.8
Investissements nets	37.0	33.3	39.2	38.3	46.9	47.1	46.5	41.3	38.4

Montants arrondis en millions de francs

Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement.



BUDGET 2013 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)

- ▣ Construction A16
- ▣ Maintenance routière
- ▣ Equipements et applications informatiques
- ▣ Aménagement de la H18
- ▣ Aménagement de routes cantonales
- ▣ Extension de la division technique (FormaTTec)
- ▣ Aménagement de la prison
- ▣ Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale



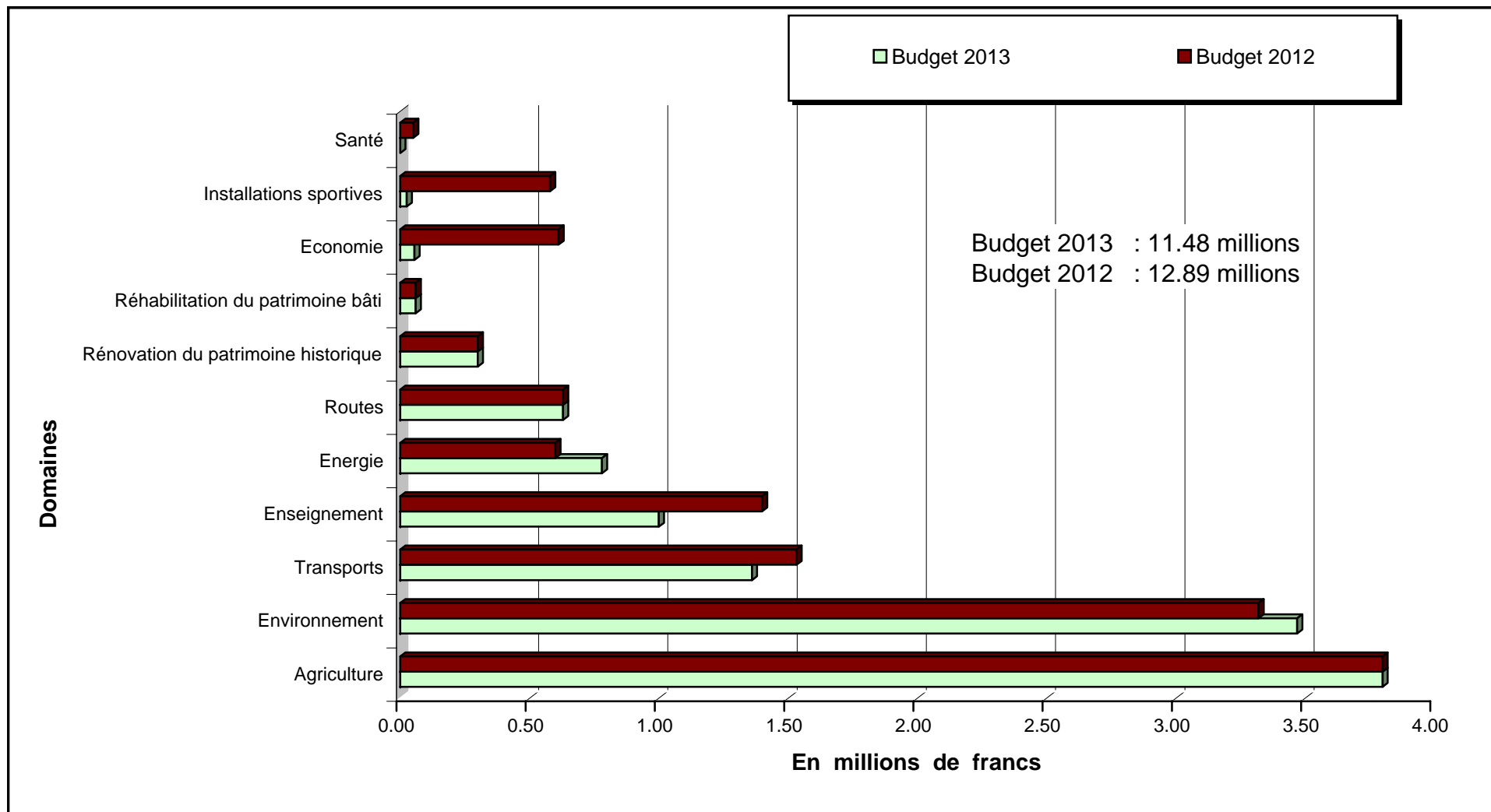
A16 - Viaduc du Creugenat, Courtedoux.

	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
	119.4	5.4
	4.4	4.3
	3.5	3.5
	3.4	3.3
	3.2	2.7
	2.4	1.8
	2.0	1.7
	1.5	1.5
TOTAL	139.7	24.1

Ce montant représente 84.3 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 62.9 % de l'investissement net total budgétisé pour 2013.

BUDGET 2013 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

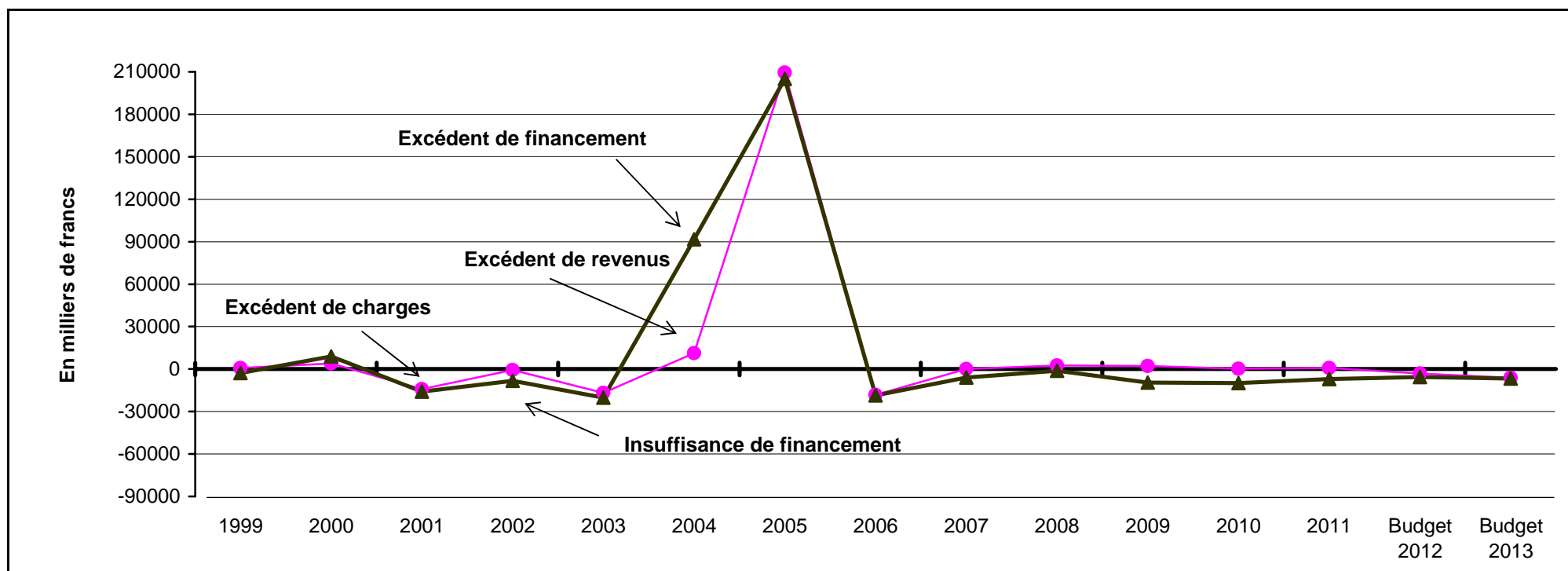


BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU FINANCEMENT

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Compte de résultats	822	4'012	-14'244	-718	-16'792	11'221	209'465	-18'164	45	2'573	2'206	235	785	-3'181	-6'101
Insuffisance/excédent de financement	-2'842	9'001	-15'986	-8'262	-20'134	91'716	205'006	-18'597	-5'929	-1'260	-9'551	-9'890	-7'026	-5'676	-6'774

Montants arrondis en milliers de francs

Les efforts entrepris dans le cadre de la procédure budgétaire ont permis de limiter le recours à l'emprunt en présentant une insuffisance de financement comparable aux années antérieures.

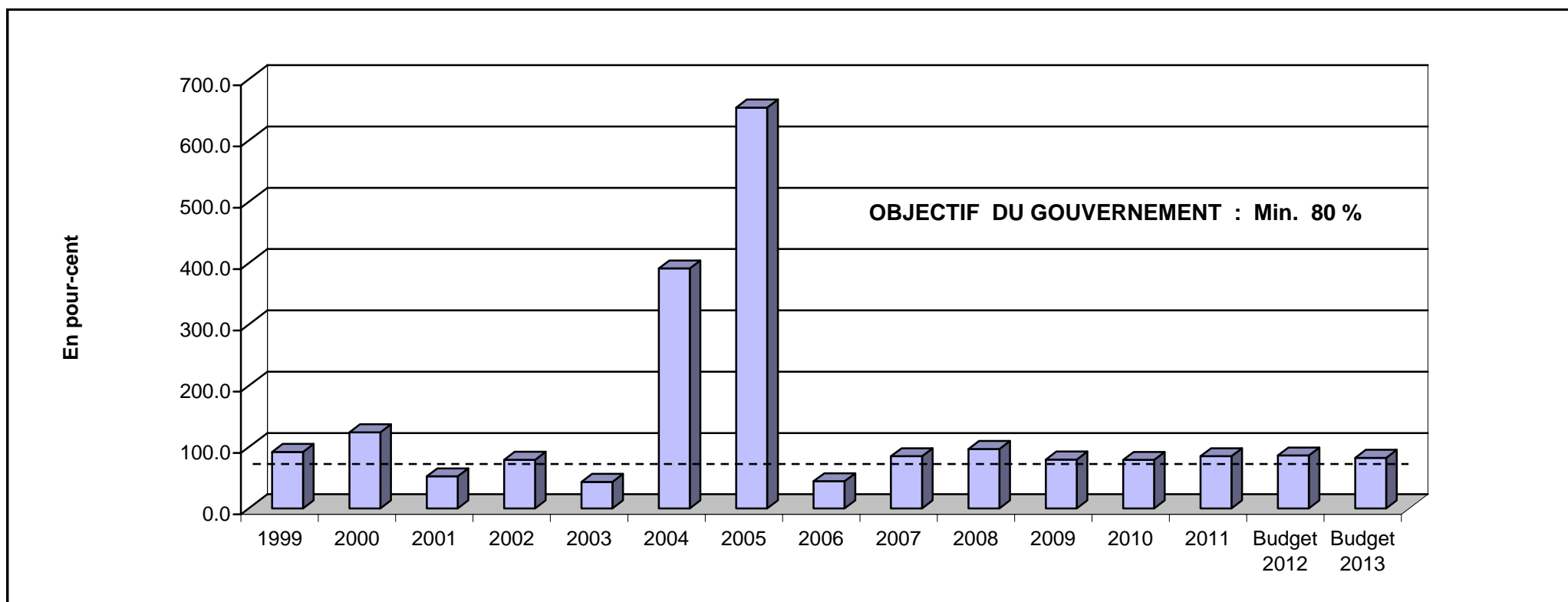


BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Budget 2012	Budget 2013
Degré d'autofinancement	91.9	123.9	52.2	79.1	43.2	391.2	653.6	44.1	84.9	96.7	79.6	79.0	84.9	86.3	82.4

Calculé en % et arrondi à une décimale

Le degré d'autofinancement demeure supérieur à 80%. La moyenne depuis l'entrée en souveraineté correspond à 84%



BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La dette brute devrait continuer à augmenter modérément en 2012 et 2013 du fait d'insuffisances de financement toujours contenues. L'Etat a également durant ces deux périodes l'avantage de renouveler de nombreux emprunts dans un marché des plus favorables. Ces conditions permettent de réduire les charges d'intérêts tout en limitant le risque de variation des taux à moyen terme.

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Estimations/Budgets	
								2012	2013
Dette brute ¹	380.5	335.3	305.2	255.0	236.9	258.0	278.4	284.1	290.8
En francs par habitant	5'507	4'852	4'405	3'666	3'393	3'679	3'975	4'027	4'119
Dette nette ²	81.2	99.6	105.9	110.9	123.1	134.5	143.2	154.0	163.5
En francs par habitant	1'175	1'441	1'528	1'594	1'763	1'918	2'045	2'183	2'316
Intérêts passifs ³	15.7	13.4	11.5	10.8	9.3	8.0	6.9	6.9	5.2
En % des charges réelles	2.7	2.1	1.9	1.8	1.4	1.2	1.0	1.0	0.7
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	6.3	5.3	4.3	3.9	3.3	2.8	2.4	2.3	1.7

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

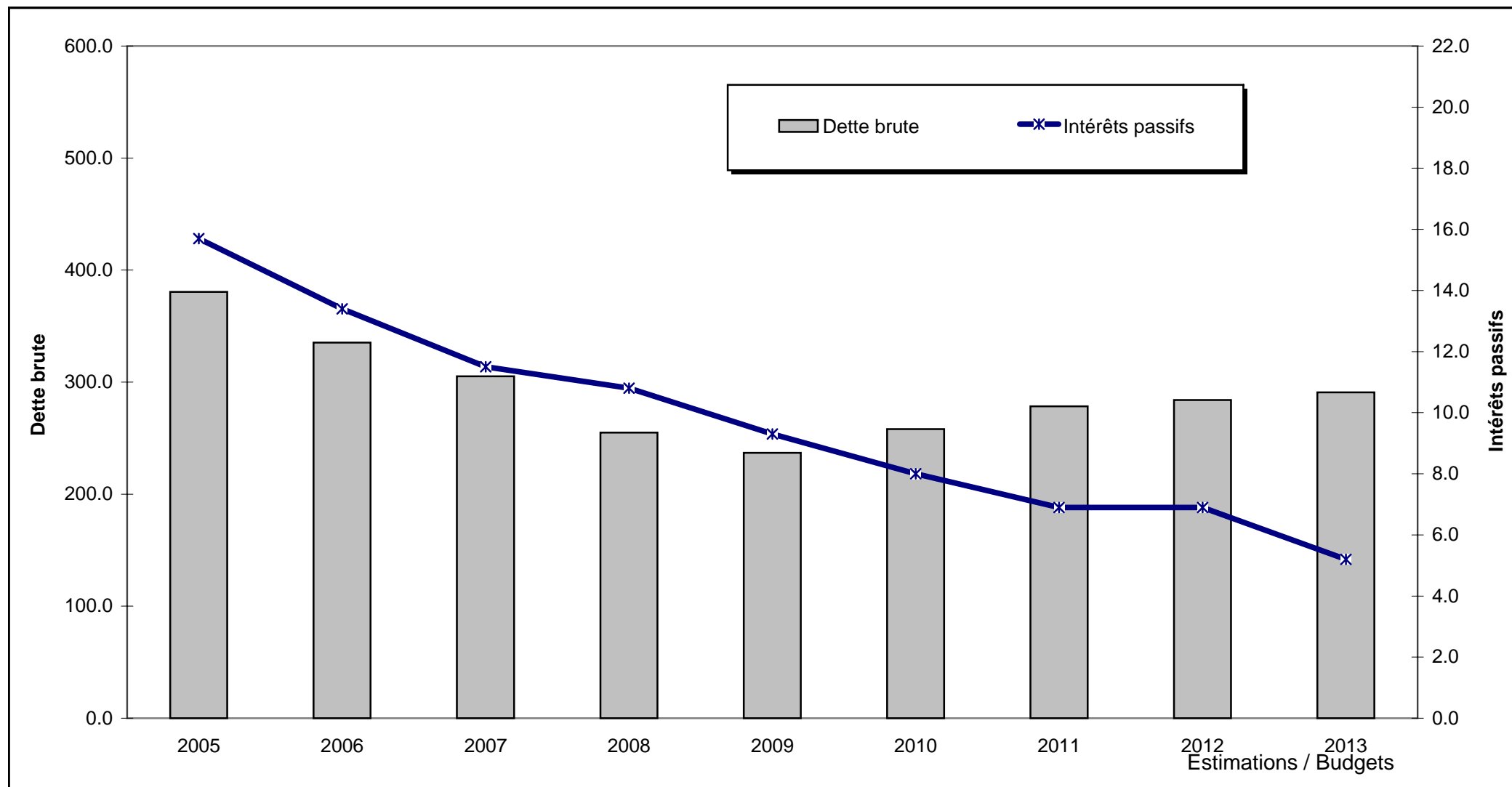
¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 21 et 22 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements

² Dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement ./ avances aux financements spéciaux ./ fortune)

³ Opérations de couverture de taux par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier</i>	69'091	69'110	69'292	69'555	69'822	70'134	70'032	70'542	70'600

BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DE LA DETTE BRUTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

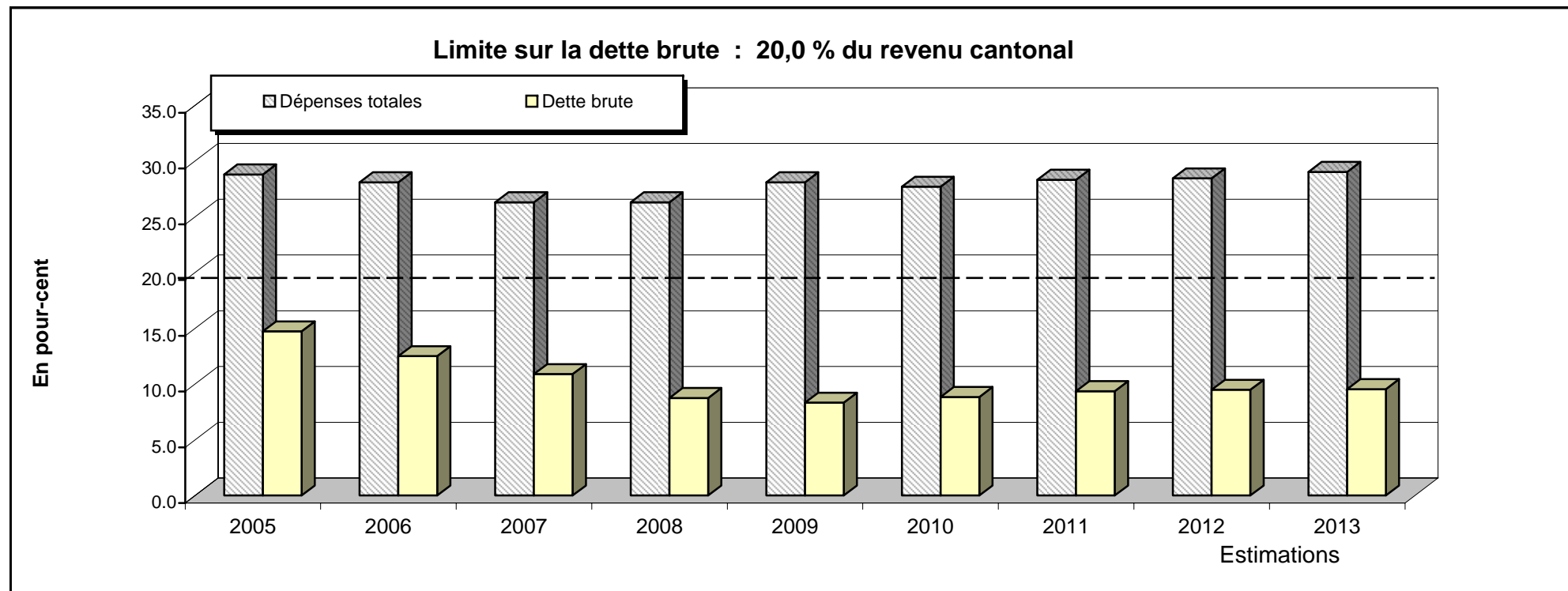
BUDGET 2013 - ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE L'ÉTAT

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Estimations	
								2012	2013
Quote-part des dépenses totales	28.8	28.1	26.3	26.3	28.1	27.7	28.3	28.4	29.0
Quote-part des investissements nets	1.4	1.2	1.4	1.3	1.6	1.6	1.6	1.4	1.3
Quote-part de la dette brute	14.7	12.5	10.9	8.7	8.3	8.8	9.4	9.5	9.5

Quotes-parts de l'État : grandeurs comparées au revenu cantonal

Calculées en % et arrondies à une décimale

Les différentes quotes-parts demeurent relativement stables sur la période



BUDGET 2013**CONSTATS ET DÉFIS :**

- Malgré la révision fiscale et l'augmentation des tâches pour l'Etat, le budget 2013 limite la croissance de la dette à 6,8 millions avec un déficit de 6,1 millions. La provision conjoncturelle constituée ces dernières années n'a pas été utilisée.
- Le nouveau code de procédure pénale et le nouveau service de l'Autorité de la Protection et de l'Enfant et de l'Adulte (qui permet de décharger également financièrement les communes) illustrent la croissance des charges découlant des obligations fédérales pour 2013. Les aides versées à des tiers augmentent de manière considérable mais cette variation est fort heureusement compensée par la hausse de la péréquation financière fédérale et intercantonale.
- Cette manne importante pour notre canton représente désormais 159,8 mios. Même si le Gouvernement peut être satisfait de ce montant, il convient d'être très prudent face à une telle dépendance. A titre d'exemple, les personnes physiques jurassiennes (hors frontaliers) contribuent à hauteur de 196 mios. Les impôts estimés considèrent une bonne situation économique portée par le secteur horloger, une augmentation de la fortune et les incidences de la révision de la loi fiscale.
- Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement.
- Les effets des mesures d'assainissement de la Caisse de pensions à prévoir dès 2014 auront surtout un impact sur le niveau de la dette et sur le degré d'autofinancement minimum à atteindre. L'aide sociale, la santé, l'adaptation des salaires et la réduction de la pression fiscale mettront également les budgets futurs sous une forte pression. Le Gouvernement entend accroître la marge de manœuvre financière ainsi nécessaire face à ces défis à venir tout en coordonnant les efforts avec les motions parlementaires à réaliser.